



## **Etat du recouvrement des contributions**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent rapport indique l'état du recouvrement des contributions au 31 décembre 1995 et donne des chiffres comparatifs pour les années précédentes. Il souligne les retards sans précédent qui ont caractérisé le règlement des contributions et leurs conséquences sur le programme de travail et la situation financière de l'Organisation. On trouvera au paragraphe 15 le texte d'un projet de résolution soumis au Conseil pour examen.

#### **INTRODUCTION**

1. Ces dernières années, le Conseil a exprimé à maintes reprises sa profonde préoccupation devant la constante dégradation de la situation concernant le paiement des contributions par les Etats Membres. A sa quatre-vingt-quinzième session (janvier 1995), il a recommandé à la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter une résolution<sup>1</sup> appelant l'attention de tous les Membres sur l'importance d'un règlement intégral de leurs contributions le plus tôt possible dans l'année à laquelle elles se rapportent. Cette résolution a été adoptée par l'Assemblée de la Santé le 8 mai 1995<sup>2</sup> puis transmise par le Directeur général à tous les Etats Membres le 28 juin 1995 sous couvert de la lettre dans laquelle il leur faisait connaître le montant des contributions dues pour l'exercice 1996-1997. Le 14 septembre 1995, le Directeur général a de nouveau communiqué le texte de la résolution à tous les Etats Membres qui, à cette date, n'avaient pas encore réglé la totalité de leurs contributions pour 1995 et les années antérieures. En outre, des télex ont été envoyés en octobre et en novembre pour mettre l'accent sur la situation financière critique de l'Organisation et demander que tout soit mis en oeuvre pour que les contributions soient réglées le plus tôt possible avant la fin de l'année.

#### **EVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT LE PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS**

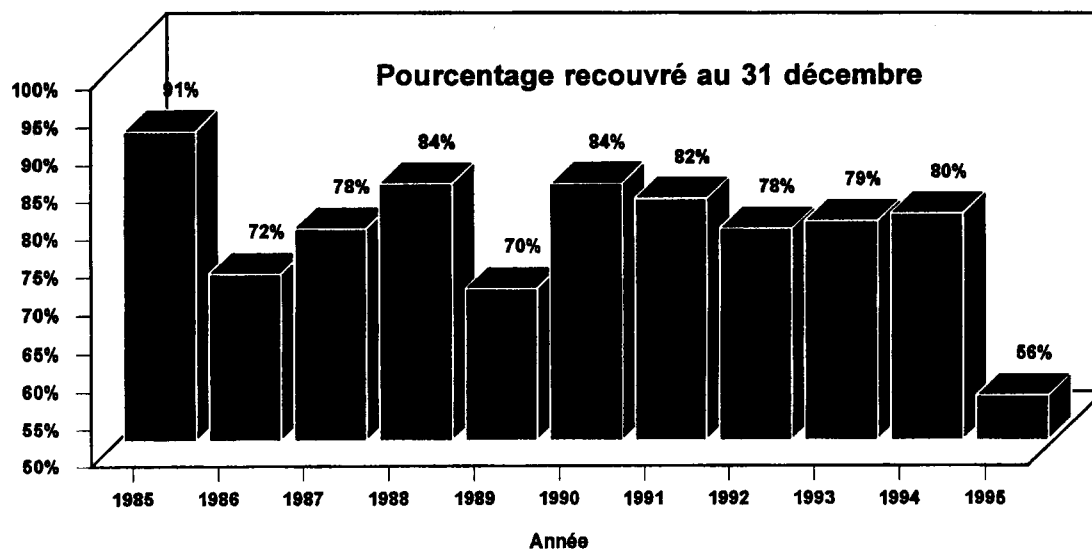
2. La Figure 1 ci-après donne, en pourcentage, pour la période 1985-1995, le taux de recouvrement en fin d'année des contributions au budget effectif pour l'année considérée :

<sup>1</sup> Résolution EB95.R15.

<sup>2</sup> Résolution WHA48.5.

FIGURE 1

## Taux de recouvrement des contributions de 1985 à 1995



3. En 1995, le taux de recouvrement des contributions – 56,31 % – a été le plus faible de toute l'histoire de l'OMS, inférieur même à celui de 56,64 % enregistré en 1948, l'année de la création de l'Organisation. Le moins-perçu de contributions de 43,69 % représente un montant sans précédent de US \$177 293 158. Le pays redevable du montant le plus important pour 1995 est les Etats-Unis d'Amérique dont l'ensemble de la contribution pour l'année – US \$104 319 920 – reste impayée. Un groupe de pays dont l'économie est en transition, comprenant le Bélarus, l'Ukraine et les pays qui faisaient précédemment partie de l'ex-URSS et de l'ex-Yougoslavie, étaient ensemble redevables d'un montant de US \$45 015 385 pour 1995. Le solde de quelque US \$28 millions est dû par un nombre important d'autres Membres.

4. Le tableau ci-après, qui couvre également la période allant de 1985 à 1995, indique le nombre de Membres qui, en fin d'année, avaient payé en totalité ou en partie leur contribution au budget effectif pour l'année en cours ou n'avaient fait aucun versement.

**Etat du paiement par les Etats Membres de leur contribution au budget effectif pour l'année en cours**

	Nombre de Membres ayant versé la totalité de leur contribution	Nombre de Membres ayant versé une partie de leur contribution	Nombre de Membres n'ayant fait aucun versement	Nombre total de Membres
31 décembre 1985	83	27	48	158
31 décembre 1986	83	36	45	164
31 décembre 1987	88	26	50	164
31 décembre 1988	91	29	44	164
31 décembre 1989	94	18	52	164
31 décembre 1990	93	23	46	162
31 décembre 1991	90	22	50	162
31 décembre 1992	87	27	66	180
31 décembre 1993	95	20	71	186
31 décembre 1994	99	16	72	187
31 décembre 1995	96	13	78	187

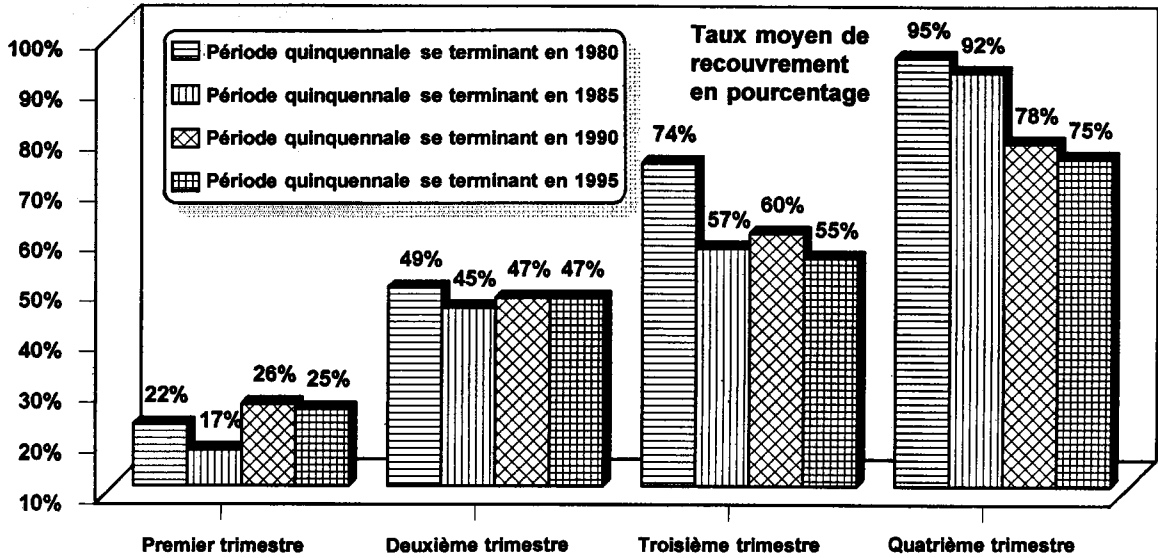
5. Il ressort de ce tableau que quelque 42 % des Etats Membres appelés à verser des contributions au budget effectif en 1995 n'avaient fait aucun versement pour l'année considérée un an après que les contributions étaient exigibles.

6. La Figure 2 ci-après indique, trimestre par trimestre, le taux moyen cumulé de recouvrement des contributions pour quatre périodes quinquennales consécutives au cours des 20 dernières années. Il apparaît qu'en milieu d'année, l'Organisation a généralement reçu un peu moins de la moitié du montant total des contributions annuelles dues, mais que le niveau de recouvrement pendant les trois premiers mois de l'année s'est amélioré au cours de la dernière période quinquennale (se terminant en 1995), peut-être sous l'effet du nouveau système d'incitation financière, entré en vigueur à partir de l'état du paiement des contributions pour 1989. L'idée selon laquelle cette amélioration est liée à l'introduction du système d'incitation financière tend à être confirmée par le fait que le nombre de points d'incitation obtenus par l'ensemble des Membres en 1995, en termes réels et après ajustement de la modification des taux de contribution, a augmenté de quelque 25 % par rapport à l'année de base 1989. De plus, les six meilleures moyennes quinquennales pour le premier trimestre ont toutes été obtenues au cours des six périodes se terminant de 1990 à 1995. En revanche, le taux de recouvrement au second semestre de l'année s'est considérablement dégradé passant de 74 % et 95 % respectivement aux troisième et quatrième trimestres au cours de la période quinquennale s'achevant en 1980 à 55 % et 75 % aux trimestres correspondants de la période quinquennale s'achevant en 1995. Il va sans dire que le taux moyen de recouvrement à fin décembre pour la période quinquennale se terminant en 1995 est également le plus faible jamais enregistré depuis la création de l'OMS.

FIGURE 2

### Taux moyens de recouvrement par trimestre sur cinq ans

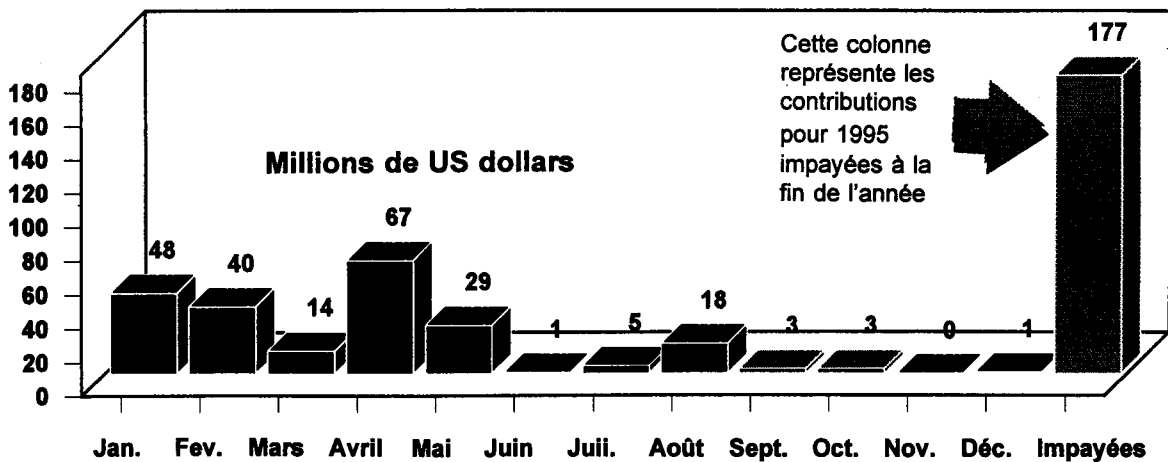
Périodes quinquennales se terminant en 1980, 1985, 1990 et 1995



7. La Figure 3 ci-après indique le montant total des contributions pour 1995 reçues chaque mois au titre du budget effectif pendant l'année 1995. On notera que US \$30 millions seulement ont été reçus au titre des contributions pour 1995 pendant le second semestre de l'année en dépit de la situation financière critique et des appels répétés adressés par le Directeur général aux Etats Membres.

FIGURE 3

### Montants reçus chaque mois au titre des contributions au budget ordinaire pour 1995 pendant l'année et contributions impayées à la fin de l'année

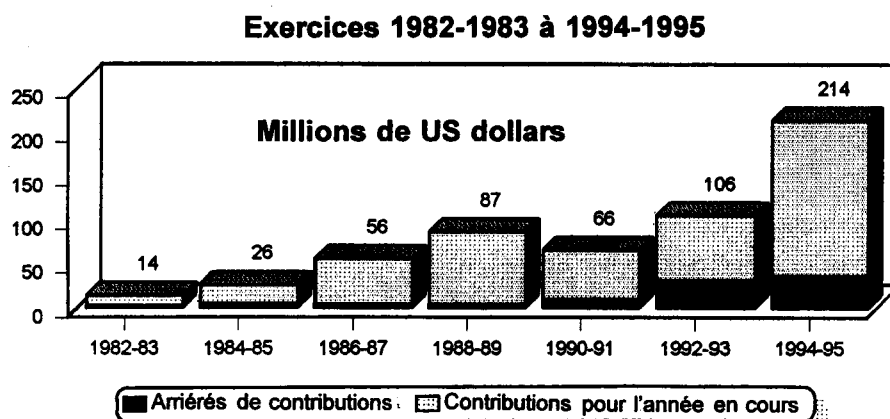


Note : Pour janvier, ce montant comprend la somme de US \$20 millions reçue avant le début de 1995

8. Sur une base biennale aussi, on constate que le montant des contributions impayées à la fin de chaque exercice a augmenté en flèche, passant de US \$14 millions à la fin de l'exercice 1982-1983 au niveau record actuel de US \$214 millions, comme on le constate ci-dessous à la Figure 4.

FIGURE 4

### Montant des contributions dues qui restaient impayées à la fin de l'exercice



9. Aux US \$214 millions de contributions qui restaient impayées à la fin de l'exercice 1994-1995 vient s'ajouter un montant de quelque US \$29 millions (à l'exclusion des arriérés de l'Afrique du Sud pour les années 1966 à 1993 actuellement compris dans la réserve non répartie) dû au titre des exercices précédents, notamment par les Etats nouvellement indépendants dont l'économie est en transition.

10. Il incombe à *tous* les Etats Membres de verser leurs contributions au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier de l'année pour laquelle elles sont dues, conformément au paragraphe 5.6 du Règlement financier. Cependant, les 25 Etats Membres dont le pourcentage des contributions est le plus élevé dans le barème de l'OMS apportent actuellement une contribution qui représente quelque 90 % du budget ordinaire de l'Organisation, de sorte que tout retard de paiement de leur part a naturellement un effet beaucoup plus important sur les finances et le programme de travail de l'Organisation que les retards des autres Membres.

11. L'annexe au présent document indique l'état du recouvrement des contributions annuelles et l'état des avances au fonds de roulement au 31 décembre 1995. Il apparaît à la page 10 de l'annexe que 16 Etats Membres ont réglé la totalité de leur contribution pour 1996 à l'avance et que 10 autres ont effectué un versement partiel au titre de leur contribution pour 1996. Le Directeur général est particulièrement reconnaissant aux trois Etats Membres, à savoir le Canada, la Suède et Tonga, qui ont toujours versé la totalité de leur contribution à l'avance au cours des cinq dernières années, ainsi qu'aux quatre Membres – le Brunéi Darussalam, Maurice, la Nouvelle-Zélande et Sainte-Lucie qui l'ont fait pour quatre des cinq dernières années.

## CONCLUSIONS

12. Comme indiqué plus haut, le taux de recouvrement des contributions de 56,31 % enregistré à la fin de 1995 est le plus faible de l'histoire de l'Organisation. Le montant total des contributions restant impayées à la fin de 1995 dépassait US \$243 millions (sans compter les arriérés de l'Afrique du Sud). Ces dernières années, le Directeur général, le Conseil exécutif et l'Assemblée de la Santé ont insisté auprès des Etats Membres sur l'importance d'un prompt règlement des contributions au budget ordinaire pour que l'exécution des programmes approuvés ne soit pas compromise faute de ressources. En dépit de ces appels systématiques, la situation s'est sérieusement dégradée. En mai 1994, afin de garantir un minimum de protection financière aux programmes approuvés, l'Assemblée de la Santé a décidé d'accroître de US \$20 millions le montant du fonds de roulement à l'aide de montants prélevés sur le compte des recettes occasionnelles. Le niveau autorisé du fonds de roulement de quelque US \$31 millions est manifestement insuffisant au regard du montant des contributions actuellement impayées. Le Directeur général a été contraint de procéder à des emprunts internes considérables, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés aux paragraphes 5.1 et 6.3 du Règlement financier, afin d'exécuter le programme de travail réduit.

13. Le Directeur général souligne une fois de plus ce qu'il a déjà dit à plusieurs occasions, à savoir que rien ne saurait remplacer le prompt règlement des contributions par les Membres pour donner une base financière saine à l'exécution harmonieuse des programmes approuvés par l'Assemblée de la Santé. Les Etats Membres doivent satisfaire pleinement à leurs obligations, dans les délais prévus et sans poser de conditions. L'OMS se trouve dans une situation que connaissent également de nombreuses autres institutions du système des Nations Unies, ainsi que l'ONU elle-même. Cette situation a amené l'Assemblée générale des Nations Unies à constituer à la fin de 1994 un groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sous la présidence du Président de l'Assemblée générale pour envisager toutes les mesures susceptibles de garantir une base financière saine et viable à l'Organisation des Nations Unies. Le groupe de travail a examiné plusieurs moyens d'améliorer la situation, et notamment une révision de la méthode utilisée pour fixer le barème des contributions, une application plus stricte des dispositions concernant la suspension du droit de vote, l'application des dispositions concernant la suspension après un nombre moins important d'années d'arriérés, l'introduction d'un intérêt sur les contributions dues et la réévaluation annuelle des contributions impayées pour tenir compte de la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation et des modifications des taux de change intervenues depuis la fixation des contributions. Le Directeur général examinera attentivement les conclusions de cette étude et fera rapport sur les recommandations éventuelles du groupe de travail qui mériteraient d'être adoptées par l'OMS.

14. Au titre du plan d'incitation à la ponctualité dans le versement des contributions, adopté par la Quarante et Unième Assemblée mondiale de la Santé dans sa résolution WHA41.12 (1988), les Membres qui paient leurs contributions au début de l'année à laquelle elles se rapportent voient un montant relativement important porté à leur crédit du fait des intérêts perçus par l'Organisation, alors que le montant est plus faible ou nul dans le cas des Membres qui paient plus tard. Le Directeur général espère que les Membres seront encouragés à prendre toutes les mesures nécessaires pour effectuer plus tôt le paiement de leurs contributions pour l'année en cours afin de permettre la bonne exécution du budget programme et de bénéficier au maximum du plan d'incitation.

## ACTION DU CONSEIL EXECUTIF

15. Compte tenu de cette situation, le Conseil voudra peut-être envisager d'adopter la résolution suivante :

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'état du recouvrement des contributions et l'état des avances au fonds de roulement;

Tenant compte des réelles difficultés qu'éprouvent certains pays en développement du fait de facteurs économiques internationaux défavorables échappant à leur contrôle, ainsi que les pays dont l'économie est en transition;

1. **EXPRIME** la profonde préoccupation que lui causent :
  - 1) le niveau sans précédent des contributions impayées par les Etats Membres;
  - 2) l'effet des retards dans le versement des contributions sur le programme de travail approuvé par l'Assemblée de la Santé;
2. **DEMANDE INSTAMMENT** aux Membres redevables d'arriérés de contributions de les régler avant la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé;
3. **RECOMMANDE** à la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé,

Notant avec inquiétude qu'au 31 décembre 1995 :

- 1) le taux de recouvrement en 1995 des contributions au budget effectif pour cette année s'élevait à 56,31 % - niveau le plus faible enregistré dans l'histoire de l'OMS -, un montant de US \$177 293 158 demeurant impayé;
  - 2) seuls 96 Membres avaient versé intégralement leurs contributions au budget effectif pour 1995, 78 Membres n'ayant fait aucun versement;
  - 3) le montant total des contributions impayées pour 1995 et les années précédentes dépassait US \$243 millions;
1. **EXPRIME** sa préoccupation devant le niveau sans précédent des contributions impayées, qui a eu un effet néfaste sur les programmes et sur la situation financière;
  2. **APPELLE L'ATTENTION** de tous les Membres sur le paragraphe 5.6 du Règlement financier aux termes duquel les fractions de contributions sont considérées comme dues et exigibles en totalité le premier jour de l'année à laquelle elles se rapportent, et sur le fait qu'il est important qu'ils versent leurs contributions le plus tôt possible pour permettre au Directeur général d'exécuter le budget programme de façon harmonieuse;
  3. **RAPPELLE** qu'en conséquence de l'adoption, par la résolution WHA41.12, d'un plan d'incitation à la ponctualité dans le versement des contributions, les Membres qui auront réglé leurs contributions au début de l'année au cours de laquelle elles sont dues bénéficieront d'une réduction appréciable de leurs contributions exigibles au titre d'un budget programme ultérieur, tandis que ceux qui auront effectué leurs versements plus tard ne bénéficieront que d'une réduction minimale, voire d'aucune réduction de leurs contributions exigibles au titre de ce budget programme ultérieur;
  4. **INVITE INSTAMMENT** les Membres qui versent régulièrement en retard leurs contributions à prendre immédiatement des mesures pour en assurer le versement rapide et régulier;

5. PRIE le Directeur général d'examiner, compte tenu de l'évolution de la situation dans les autres organisations du système des Nations Unies, toutes les autres mesures qui pourraient être appropriées dans le cas de l'OMS afin d'assurer une base financière saine pour l'exécution du programme de travail, et de faire rapport sur cette question à la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil exécutif ainsi qu'à la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé.

6. PRIE le Directeur général de porter la présente résolution à l'attention de tous les Membres.





STATEMENT SHOWING THE STATUS OF COLLECTION OF ANNUAL CONTRIBUTIONS  
AND OF ADVANCES TO THE WORKING CAPITAL FUND AS AT 31 DECEMBER 1995

(Expressed in US dollars)

TABLEAUX INDIQUANT L'ETAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS ANNUELLES  
ET DES AVANCES AU FONDS DE ROULEMENT A LA DATE DU 31 DECEMBRE 1995

(En dollars des Etats-Unis)

---

1. SUMMARY

As of 31 December 1995, the rate of collection of contributions in respect of the effective working budget is lower than in 1994. Out of a total amount of \$ 405 782 500, \$ 228 489 342 or 56.31% has been collected, as compared to 80.32% in 1994. Whereas 96 Members had paid their contributions in full and 13 Members in part, 78 Members had not yet paid any part of their assessment. Advance payments in respect of 1996 contributions are listed on page 10 of this statement.

1. RESUME

Au 31 décembre 1995, le taux de recouvrement des contributions au budget effectif est moins élevé qu'en 1994. Pour un total de \$ 405 782 500 mis en recouvrement les encaissements atteignent \$ 228 489 342 soit 56.31% contre 80.32% en 1994. Alors que 96 Membres ont versé leur contribution en totalité et 13 en partie, 78 Membres n'ont encore fait aucun versement. Les paiements en avance des contributions pour 1996 figurent en page 10 de ce rapport.

Payments may be made as follows:

*Les sommes en cause peuvent être payées:*

(1) in US dollars to:

*en dollars des Etats-Unis à:*

or

ou

(2) in Swiss francs to:

*en francs suisses à:*

World Health Organization  
Account No.1 ABA No.021080083  
The Federal Reserve Bank of New York  
33 Liberty Street  
New York, N.Y. 10045  
United States Of America

Organisation mondiale de la Santé  
Compte No.44032-8-32  
Banque Nationale Suisse  
8022 Zurich  
Suisse

or (3) partly in US dollars as in (1) above, and partly in Swiss francs  
as in (2) above.

ou *en partie en dollars des Etats-Unis comme en (1) ci-dessus, et  
en partie en francs suisses comme en (2) ci-dessus.*

**2. STATUS OF COLLECTION OF CONTRIBUTIONS IN RESPECT  
OF THE 1995 ASSESSMENTS**

**2. ETAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS FIXEES POUR 1995**

Members and Associate Members	Assessments Sommes fixées (US\$)	Cash receipts and credits given Encaissements et crédits bonifiés (US\$)	Balances due Sommes restant à payer (US\$)	Membres et Membres associés
I. Contributions in respect of the Effective Working Budget				I. Contributions relatives au Budget effectif
AFGHANISTAN . . . . .	40.765	-	40.765	AFGHANISTAN
ALBANIA . . . . .	40.430	40.430	-	ALBANIE
ALGERIA . . . . .	648.305	648.305	-	ALGERIE
ANGOLA . . . . .	40.355	-	40.355	ANGOLA
ANTIGUA AND BARBUDA . . . . .	41.070	-	41.070	ANTIGUA-ET-BARBUDA
ARGENTINA . . . . .	2,299.915	-	2,299.915	ARGENTINE
ARMENIA . . . . .	533.910	-	533.910	ARMENIE
AUSTRALIA . . . . .	5,916.825	5,916.825	-	AUSTRALIE
AUSTRIA . . . . .	2,964.155	2,964.155	-	AUTRICHE
AZERBAIJAN . . . . .	862.470	-	862.470	AZERBAIDJAN
BAHAMAS . . . . .	82.140	82.140	-	BAHAMAS
BAHRAIN . . . . .	120.730	120.730	-	BAHREIN
BANGLADESH . . . . .	40.215	-	40.215	BANGLADESH
BARBADOS . . . . .	39.960	39.960	-	BARBADE
BELARUS . . . . .	1,927.420	-	1,927.420	BELARUS
BELGIUM . . . . .	4,264.210	4,264.210	-	BELGIQUE
BELIZE . . . . .	40.455	40.455	-	BELIZE
BENIN . . . . .	40.485	40.485	-	BENIN
BHUTAN . . . . .	40.115	40.115	-	BHOUTAN
BOLIVIA . . . . .	40.535	595	39.940	BOLIVIE
BOSNIA AND HERZEGOVINA . . . . .	164.280	-	164.280	BOSNIE-HERZEGOVINE
BOTSWANA . . . . .	39.980	39.980	-	BOTSWANA
BRAZIL . . . . .	6,406.910	-	6,406.910	BRESIL
BRUNEI DARUSSALAM . . . . .	118.040	118.040	-	BRUNEI DARUSSALAM
BULGARIA . . . . .	523.355	45.000	478.355	BULGARIE
BURKINA FASO . . . . .	40.880	-	40.880	BURKINA FASO
BURUNDI . . . . .	41.070	-	41.070	BURUNDI
CAMBODIA . . . . .	41.070	-	41.070	CAMBODGE
CAMEROON . . . . .	40.690	-	40.690	CAMEROUN
CANADA . . . . .	12,195.635	12,195.635	-	CANADA
CAPE VERDE . . . . .	40.525	-	40.525	CAP-VERT
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC . . . . .	41.070	-	41.070	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
CHAD . . . . .	41.070	-	41.070	TCHAD
CHILE . . . . .	328.560	-	328.560	CHILI
CHINA . . . . .	3,033.905	3,033.905	-	CHINE
COLOMBIA . . . . .	516.895	516.895	-	COLOMBIE
COMOROS . . . . .	41.070	-	41.070	COMORES
CONGO . . . . .	191.070	-	191.070	CONGO
COOK ISLANDS . . . . .	40.470	40.470	-	ILES COOK
COSTA RICA . . . . .	39.370	-	39.370	COSTA RICA
COTE D'IVOIRE . . . . .	82.080	82.080	-	COTE D'IVOIRE
CROATIA . . . . .	533.910	-	533.910	CROATIE
CUBA . . . . .	369.630	-	369.630	CUBA
CYPRUS . . . . .	79.755	79.755	-	CHYPRE
CZECH REPUBLIC . . . . .	1,654.955	1,654.955	-	REPUBLIQUE TCHEQUE
DEMOCRATIC PEOPLE'S REP. OF KOREA . . . . .	198.925	198.925	-	REP. POPULAIRE DEM. DE COREE
DENMARK . . . . .	2,541.840	2,541.840	-	DANEMARK
DJIBOUTI . . . . .	40.765	-	40.765	DJIBOUTI
DOMINICA . . . . .	40.025	-	40.025	DOMINIQUE
DOMINICAN REPUBLIC . . . . .	82.140	-	82.140	REPUBLIQUE DOMINICAINE
ECUADOR . . . . .	123.210	-	123.210	EQUATEUR
EGYPT . . . . .	283.040	283.040	-	EGYPTE
EL SALVADOR . . . . .	41.070	-	41.070	EL SALVADOR
EQUATORIAL GUINEA . . . . .	41.070	-	41.070	GUINEE EQUATORIALE
ESTONIA . . . . .	287.490	-	287.490	ESTONIE
ETHIOPIA . . . . .	39.860	39.860	-	ETHIOPIE
FIIJI . . . . .	39.915	39.915	-	FIDJI
FINLAND . . . . .	2,236.420	2,236.420	-	FINLANDE
FRANCE . . . . .	24,536.500	24,536.500	-	FRANCE
GABON . . . . .	81.120	-	81.120	GABON
GAMBIA . . . . .	41.065	-	41.065	GAMBIE
GEORGIA . . . . .	862.470	-	862.470	GEORGIE
GERMANY . . . . .	35,420.830	35,420.830	-	ALLEMAGNE
GHANA . . . . .	40.575	39.083	1.492	GHANA
GREECE . . . . .	1,351.300	1,351.300	-	GRECE
GRENADA . . . . .	41.070	-	41.070	GRENADE
GUATEMALA . . . . .	82.140	-	82.140	GUATEMALA
GUINEA . . . . .	41.070	1.070	40.000	GUINEE
GUINEA-BISSAU . . . . .	41.070	-	41.070	GUINEE-BISSAU
GUYANA . . . . .	41.070	41.070	-	GUYANA
HAITI . . . . .	41.070	-	41.070	HAITI
HONDURAS . . . . .	41.070	28.108	12.962	HONDURAS
HUNGARY . . . . .	715.450	715.450	-	HONGRIE
ICELAND . . . . .	119.795	119.795	-	ISLANDE
INDIA . . . . .	1,416.515	1,416.515	-	INDE
INDONESIA . . . . .	640.410	640.410	-	INDONESIE
IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) . . . . .	3,121.030	-	3,121.030	IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')
IRAQ . . . . .	533.910	-	533.910	IRAQ
IRELAND . . . . .	726.370	726.370	-	IRLANDE
ISRAEL . . . . .	889.530	889.530	-	ISRAEL
ITALY . . . . .	16,889.020	16,889.020	-	ITALIE
JAMAICA . . . . .	40.030	34.632	5.398	JAMAIQUE
JAPAN . . . . .	48,987.070	48,987.070	-	JAPON
JORDAN . . . . .	40.110	40.110	-	JORDANIE
KAZAKHSTAN . . . . .	1,396.375	-	1,396.375	KAZAKHSTAN
KENYA . . . . .	41.070	-	41.070	KENYA
KIRIBATI . . . . .	39.935	39.935	-	KIRIBATI
KUWAIT . . . . .	984.140	984.140	-	KOUEIT
KYRGYZSTAN . . . . .	246.420	-	246.420	KIRGHIZISTAN
LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC . . . . .	42.960	42.960	-	REP. DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAO
LATVIA . . . . .	533.910	-	533.910	LETTONIE
LEBANON . . . . .	41.065	41.065	-	LIBAN
LESOTHO . . . . .	40.430	40.430	-	LESOTHO
LIBERIA . . . . .	41.070	-	41.070	LIBERIA
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA . . . . .	944.605	-	944.605	JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE
LITHUANIA . . . . .	616.050	-	616.050	LITUANIE
LUXEMBOURG . . . . .	238.970	238.970	-	LUXEMBOURG
MADAGASCAR . . . . .	40.435	-	40.435	MADAGASCAR
MALANI . . . . .	40.450	-	40.450	MALANI
MALAYSIA . . . . .	480.630	480.630	-	MALAISIE
MALDIVES . . . . .	39.895	39.895	-	MALDIVES
MALI . . . . .	40.365	13.571	26.794	MALI

## 2. STATUS OF COLLECTION OF CONTRIBUTIONS IN RESPECT OF THE 1995 ASSESSMENTS

### 2. ETAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS FIXEES POUR 1995

Members and Associate Members	Assessments Sommes fixées (US\$)	Cash receipts and credits given Encaissements et crédits bonifiés (US\$)	Balances due Sommes restant à payer (US\$)	Membres et Membres associés
MALTA . . . . .	39,795	39,795	-	MALTE
MARSHALL ISLANDS . . . . .	40,470	-	40,470	ILES MARSHALL
MAURITANIA . . . . .	41,070	-	41,070	MAURITANIE
MAURITIUS . . . . .	39,890	39,890	-	MAURICE
MEXICO . . . . .	3,524,610	881,403	2,643,207	MEXIQUE
MICRONESIA (FEDERATED STATES OF) . . . . .	40,500	33,500	7,000	MICRONESIE (ETATS FEDERES DE)
MONACO . . . . .	39,820	39,820	-	MONACO
MONGOLIA . . . . .	39,915	39,915	-	MONGOLIE
MOROCCO . . . . .	122,115	122,115	-	MAROC
MOZAMBIQUE . . . . .	39,935	39,935	-	MOZAMBIQUE
MYANMAR . . . . .	39,790	39,790	-	MYANMAR
NAMIBIA . . . . .	39,935	39,935	-	NAMIBIE
NEPAL . . . . .	39,855	39,855	-	NEPAL
NETHERLANDS . . . . .	5,844,270	5,844,270	-	PAYS-BAS
NEW ZEALAND . . . . .	914,735	914,735	-	NOUVELLE-ZELANDE
NICARAGUA . . . . .	41,070	-	41,070	NICARAGUA
NIGER . . . . .	41,070	-	41,070	NIGER
NIGERIA . . . . .	819,230	-	819,230	NIGERIA
NORMAY . . . . .	2,151,550	2,151,550	-	NORVEGE
OMAN . . . . .	121,360	121,360	-	OMAN
PAKISTAN . . . . .	245,975	245,975	-	PAKISTAN
PANAMA . . . . .	82,140	-	82,140	PANAMA
PAPUA NEW GUINEA . . . . .	41,045	41,045	-	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
PARAGUAY . . . . .	80,090	80,090	-	PARAGUAY
PERU . . . . .	246,420	-	246,420	PEROU
PHILIPPINES . . . . .	287,470	287,470	-	PHILIPPINES
POLAND . . . . .	1,889,130	627,414	1,261,716	POLGNE
PORTUGAL . . . . .	817,595	817,595	-	PORTUGAL
PUERTO RICO . . . . .	41,055	41,055	-	PORTO RICO
QATAR . . . . .	205,350	205,350	-	QATAR
REPUBLIC OF KOREA . . . . .	2,768,240	2,768,240	-	REPUBLIQUE DE COREE
REPUBLIC OF MOLDOVA . . . . .	616,050	-	616,050	REPUBLIQUE DE MOLDOVA
ROMANIA . . . . .	698,190	-	698,190	ROUMANIE
RUSSIAN FEDERATION . . . . .	26,824,270	-	26,824,270	FEDERATION DE RUSSIE
RWANDA . . . . .	40,515	-	40,515	RWANDA
SAINT KITTS AND NEVIS . . . . .	39,960	39,960	-	SAINT-KITTS-ET-NEVIS
SAINT LUCIA . . . . .	39,890	39,890	-	SAINTE-LUCIE
SAINT VINCENT AND THE GRENADINES . . . . .	40,340	26,937	13,403	SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES
SAMOA . . . . .	40,310	40,310	-	SAMOA
SAN MARINO . . . . .	39,855	39,855	-	SAINT-MARIN
SAO TOME AND PRINCIPE . . . . .	39,970	39,970	-	SAO TOME-ET-PRINCIPE
SAUDI ARABIA . . . . .	3,749,645	1,516,250	2,233,395	ARABIE SAOUDITE
SENEGAL . . . . .	40,830	-	40,830	SENEGAL
SEYCHELLES . . . . .	41,035	-	41,035	SEYCHELLES
SIERRA LEONE . . . . .	41,070	41,070	-	SIERRA LEONE
SINGAPORE . . . . .	480,890	480,890	-	SINGAPOUR
SLOVAKIA . . . . .	524,740	524,740	-	SLOVAQUIE
SLOVENIA . . . . .	369,630	369,630	-	SLOVENIE
SOLOMON ISLANDS . . . . .	41,070	-	41,070	ILES SALOMON
SOMALIA . . . . .	41,070	-	41,070	SOMALIE
SPAIN . . . . .	7,784,740	7,784,740	-	ESPAGNE
SRI LANKA . . . . .	40,060	40,060	-	SRI LANKA
SUDAN . . . . .	40,480	-	40,480	SOUDAN
SURINAME . . . . .	41,070	-	41,070	SURINAME
SHAZILAND . . . . .	39,830	39,830	-	SHAZILAND
SWEDEN . . . . .	4,322,835	4,322,835	-	SUEDE
SWITZERLAND . . . . .	4,551,955	4,551,955	-	SUISSE
SYRIAN ARAB REPUBLIC . . . . .	160,060	160,060	-	REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
TAJIKISTAN . . . . .	205,350	-	205,350	TADJIKISTAN
THAILAND . . . . .	438,595	438,595	-	THAILANDE
THE FORMER YUGOSLAV REP OF MACEDONIA . . . . .	82,140	82,140	-	EX-REP. YUGOSLAVE DE MACEDOINE
TOGO . . . . .	40,380	-	40,380	TOGO
TOKELAU . . . . .	41,010	-	41,010	TOKELAU
TONGA . . . . .	39,775	39,775	-	TONGA
TRINIDAD AND TOBAGO . . . . .	203,115	-	203,115	TRINITE-ET-TOBAGO
TUNISIA . . . . .	120,875	88,499	32,376	TUNISIE
TURKEY . . . . .	1,069,110	1,069,110	-	TURQUIE
TURKMENISTAN . . . . .	246,420	-	246,420	TURKMENISTAN
TUVALU . . . . .	41,070	41,070	-	TUVALU
UGANDA . . . . .	41,555	41,555	-	UGANDA
UKRAINE . . . . .	7,556,865	-	7,556,865	UKRAINE
UNITED ARAB EMIRATES . . . . .	852,895	852,895	-	EMIRATS ARABES UNIS
UNITED KINGDOM . . . . .	19,744,585	19,744,585	-	ROYAUME-UNI
UNITED REPUBLIC OF TANZANIA . . . . .	37,810	37,810	-	REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE
UNITED STATES OF AMERICA . . . . .	104,319,920	-	104,319,920	ETATS-UNIS D'AMERIQUE
URUGUAY . . . . .	159,850	-	159,850	URUGUAY
UZBEKISTAN . . . . .	1,026,745	-	1,026,745	OUBEKISTAN
VANUATU . . . . .	40,515	40,515	-	VANUATU
VENEZUELA . . . . .	1,923,220	-	1,923,220	VENEZUELA
VIET NAM . . . . .	39,950	39,950	-	VIET NAM
YEMEN . . . . .	61,070	-	61,070	YEMEN
YUGOSLAVIA . . . . .	574,980	-	574,980	YUGOSLAVIE
ZAIRE . . . . .	41,070	-	41,070	ZAIRE
ZAMBIA . . . . .	40,500	40,500	-	ZAMBIE
ZIMBABWE . . . . .	40,360	40,360	-	ZIMBABWE
Total: Contributions in respect of the Effective Working Budget . . . . .	405,782,500	228,489,342 (56.31%)*	177,293,158	Total: Contributions relatives au Budget effectif

\* of contributions to the Effective Working Budget - the comparable percentages for 1994 and 1993 are } 80.32% & 79.83%  
des contributions au Budget effectif - les pourcentages comparables pour 1994 et 1993 sont

**2. STATUS OF COLLECTION OF CONTRIBUTIONS IN RESPECT  
OF THE 1995 ASSESSMENTS (Concluded)**

**2. ETAT DU RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS FIXEES POUR 1995 (Fin)**

Members and Associate Members	Assessments Sommes fixées (US\$)	Cash receipts and credits given Encaissements et crédits bonifiés (US\$)	Balances due Sommes restant à payer (US\$)	Membres et Membres associés
Brought forward . . . . .	405,782,500	228,489,542	177,293,158	Report
<b>II. Contributions of new and formerly inactive Members</b>				<b>II. Contributions des nouveaux Membres et des Membres autrefois inactifs</b>
ERITREA . . . . .	41,070	41,070	-	ERYTHREE
NAURU . . . . .	41,070	-	41,070	NAURU
NIUÉ . . . . .	41,070	41,070	-	NIDUE
PALAU . . . . .	30,800	-	30,800	PALAU
SOUTH AFRICA * . . . . .	1,642,800	1,642,800	-	AFRIQUE DU SUD *
<b>Total: Contributions of new and formerly . . . . . inactive Members</b>	<b>1,796,810</b>	<b>1,724,940</b>	<b>71,870</b>	<b>Total: Contributions des nouveaux Membres et des Membres autrefois inactifs</b>
<b>Grand total . . . . .</b>	<b>407,579,310</b>	<b>230,214,282</b>	<b>177,365,028</b>	<b>Total general</b>

\* Of a total of US\$ 3 285 680 received from South Africa in 1994, US\$ 80 represented an additional advance to the Working Capital Fund and the remaining balance (US\$ 3 285 600) has been provisionally applied to the 1994 instalment (US\$ 1 642 800) and 1995 instalment (US\$ 1 642 800) of South Africa's assessed contribution for the financial period 1994-1995, notwithstanding the provisions of Financial regulation 5.8 and without in any way wishing to prejudge the outcome of decisions to be taken by the World Health Assembly in respect of assessments on South Africa covering the period 1966 to 1993.

\* Sur le total de US\$ 3 285 680 versé par l'Afrique du Sud en 1994, US\$ 80 représentait une avance supplémentaire au fonds de roulement, le solde (US\$ 3 285 600.-) venant provisoirement en déduction du montant dû pour 1994 (US\$ 1 642 800) et pour 1995 (US\$ 1 642 800) au titre de la contribution de l'Afrique du Sud pour l'exercice 1994-1995, nonobstant les dispositions de l'article 5.8 du Règlement financier et sans préjuger des décisions que prendra l'Assemblée mondiale de la Santé au sujet des contributions de l'Afrique du Sud pour la période 1966 à 1993.

### 3. STATUS OF ADVANCES TO THE WORKING CAPITAL FUND

### 3. ETAT DES AVANCES AU FONDS DE ROULEMENT

Members and Associate Members	Assessments Sommes fixées (US\$)	Amounts received Sommes reçues (US\$)	Balances due Sommes restant à payer (US\$)	Membres et Membres associés
AFGHANISTAN.	510	510	-	AFGHANISTAN
ALBANIA.	510	510	-	ALBANIE
ALGERIA.	6,680	6,680	-	ALGERIE
ANGOLA	510	510	-	ANGOLA
ANTIGUA AND BARBUDA.	510	510	-	ANTIGUA-ET-BARBUDA
ARGENTINA.	35,950	35,950	-	ARGENTINE
ARMENIA.	8,040	8,040	-	ARMENIE
AUSTRALIA.	79,080	79,080	-	AUSTRALIE
AUSTRIA.	38,000	38,000	-	AUTRICHE
AZERBAIJAN	13,780	13,780	-	AZERBAIDJAN
BAHAMAS.	510	510	-	BAHAMAS
BAHRAIN.	510	510	-	BAHREIN
BANGLADESH	1,540	1,540	-	BANGLADESH
BARBADOS	510	510	-	BARBADE
BELARUS.	17,980	17,980	-	BELARUS
BELGIUM.	64,700	64,700	-	BELGIQUE
RELIZE	510	510	-	BELIZE
BENIN.	510	510	-	BENIN
BHUTAN.	510	510	-	BHOUTAN
BOLIVIA.	510	510	-	BOLIVIE
BOSNIA AND HERZEGOVINA	2,260	2,260	-	BOSNIE-HERZEGOVINE
BOTSWANA	510	510	-	BOTSWANA
BRAZIL	69,840	69,840	-	BRESIL
BRUNEI DARUSSALAM.	1,540	1,540	-	BRUNEI DARUSSALAM
BULGARIA	9,250	9,250	-	BULGARIE
BURKINA FASO	510	510	-	BURKINA FASO
BURUNDI.	510	510	-	BURUNDI
CAMBODIA	510	510	-	CAMBODGE
CAMEROON	510	510	-	CAMEROUN
CANADA	155,070	155,070	-	CANADA
CAPE VERDE	510	510	-	CAP-VERT
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	510	510	-	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
CHAD	510	510	-	TCHAD
CHILE	3,600	3,600	-	CHILI
CHINA.	44,160	44,160	-	CHINE
COLOMBIA	5,650	5,650	-	COLOMBIE
COMOROS.	510	510	-	COMORES
CONGO	510	510	-	CONGO
COOK ISLANDS	510	510	-	ILES COOK
COSTA RICA	1,030	1,030	-	COSTA RICA
COTE D'IVOIRE.	1,540	1,540	-	COTE D'IVOIRE
CRDATIA.	7,330	7,330	-	CROATIE
CUBA	4,630	4,630	-	CUBA
CYPRUS	510	510	-	CHYPRE
CZECH REPUBLIC	25,330	25,330	-	REPUBLIQUE TCHEQUE
DEMOCRATIC PEOPLE'S REP. OF KOREA	2,570	2,570	-	REP. POPULAIRE DEM. DE COREE
DENMARK	38,000	38,000	-	DANEMARK
DJIBOUTI	510	510	-	DJIBOUTI
DOMINICA	510	510	-	DOMINIQUE
DOMINICAN REPUBLIC	1,540	1,540	-	REPUBLIQUE DOMINICAINE
ECUADOR.	1,030	1,030	-	EQUATEUR
EGYPT	3,600	3,600	-	EGYPTE
EL SALVADOR.	510	510	-	EL SALVADOR
EQUATORIAL GUINEA.	510	510	-	GUINEE EQUATORIALE
ERITREA	510	510	-	ERYTHREE
ESTONIA.	4,590	4,590	-	ESTONIE
ETHIOPIA	510	510	-	ETHIOPIE
FIJT	510	510	-	FIDJI
FINLAND.	24,140	24,140	-	FINLANDE
FRANCE	328,120	328,120	-	FRANCE
GABON	1,030	1,030	-	GABON
GAMBIA	510	510	-	GAMBIE
GEORGIA.	13,200	13,200	-	GEORGIE
GERMANY.	500,140	500,140	-	ALLEMAGNE
GHANA	1,030	1,030	-	GHANA
GREECE	20,030	20,030	-	GREECE
GRENADA.	510	510	-	GRENADE
GUATEMALA.	1,030	1,030	-	GUATEMALA
GUINEA	510	510	-	GUINEE
GUINEA-BISSAU.	510	510	-	GUINEE-BISSAU
GUYANA	510	510	-	GUYANA
HAITI	510	510	-	HAITI
HONDURAS	510	510	-	HONDURAS
HUNGARY.	11,300	11,300	-	HONGRIE
ICELAND.	1,540	1,540	-	ISLANDE
INDIA.	17,980	17,980	-	INDE
INDONESIA.	6,680	6,680	-	INDONESIE
IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)	29,270	29,270	-	IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')
IRAQ	6,170	6,170	-	IRAQ
IRELAND.	9,250	9,250	-	IRLANDE
ISRAEL	11,300	11,300	-	ISRAEL
ITALY.	188,450	188,450	-	ITALIE
JAMAICA.	1,030	1,030	-	JAMAIQUE
JAPAN.	520,160	520,160	-	JAPON
JORDAN	510	510	-	JORDANIE
KAZAKHSTAN	21,810	21,810	-	KAZAKHSTAN
KENYA.	510	510	-	KENYA
KIRIBATI	510	510	-	KIRIBATI
KUWAIT	12,330	12,330	-	KOUEIT
KYRGYZSTAN	3,440	3,440	-	KIRGHIZISTAN
LAD PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC	510	510	-	REP. DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAD
LATVIA	8,040	8,040	-	LETTONIE
LEBANON.	1,030	1,030	-	LIBAN
LESOTHO.	510	510	-	LESOTHO
LIBERIA.	510	510	-	LIBERIA
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA	12,840	12,840	-	JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE
LITHUANIA.	9,180	9,180	-	LI TUANIE
LUXEMBOURG	3,080	3,080	-	LUXEMBOURG
MADAGASCAR	510	510	-	MADAGASCAR
MALANI	510	510	-	MALANI
MALAYSIA	4,630	4,630	-	MALAISIE
MALDIVES	510	510	-	MALDIVES
MALI	510	510	-	MALI
MALTA.	510	510	-	MALTE
MARSHALL ISLANDS	510	510	-	ILES MARSHALL

### 3. STATUS OF ADVANCES TO THE WORKING CAPITAL FUND (Concluded)

### 3. ETAT DES AVANCES AU FONDS DE ROULEMENT (Fin)

Members and Associate Members	Assessments Sommes fixées (US\$)	Amounts received Sommes reçues (US\$)	Balances due Sommes restant à payer (US\$)	Membres et Membres associés
MAURITANIA	510	510	-	MAURITANIE
MAURITIUS	510	510	-	MAURICE
MEXICO	44,160	44,160	-	MEXIQUE
MICRONESIA (FEDERATED STATES OF)	510	510	-	MICRONESIE (ETATS FEDERES DE)
MONACO	510	510	-	MONACO
MONGOLIA	510	510	-	MONGOLIE
MOROCCO	2,570	2,570	-	MAROC
MOZAMBIQUE	510	510	-	MOZAMBIQUE
MYANMAR	510	510	-	MYANMAR
NAMIBIA	510	510	-	NAMIBIE
NAURU	510	510	-	NAURU
NEPAL	510	510	-	NEPAL
NETHERLANDS	89,860	89,860	-	PAYS-BAS
NEW ZEALAND	12,840	12,840	-	NOUVELLE-ZELANDE
NICARAGUA	510	510	-	NICARAGUA
NIGER	510	510	-	NIGER
NIGERIA	9,760	9,760	-	NIGERIA
NIUE	510	510	-	NIUE
NORWAY	25,680	25,680	-	NORVEGE
OMAN	510	510	-	OMAN
PAKISTAN	3,080	3,080	-	PAKISTAN
PANAMA	1,030	1,030	-	PANAMA
PAPUA NEW GUINEA	510	510	-	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
PARAGUAY	510	510	-	PARAGUAY
PERU	3,600	3,600	-	PEROU
PHILIPPINES	4,630	4,630	-	PHILIPPINES
POLAND	36,460	36,460	-	PLOGNE
PORTUGAL	9,250	9,250	-	PORTUGAL
PUERTO RICO	510	510	-	PORTO RICO
QATAR	1,540	1,540	-	QATAR
REPUBLIC OF KOREA	9,250	9,250	-	REPUBLIQUE DE COREE
REPUBLIC OF MOLDOVA	9,180	9,180	-	REPUBLIQUE DE MOLDOVA
ROMANIA	9,760	9,760	-	ROUMANIE
RUSSIAN FEDERATION	416,720	416,720	-	FEDERATION DE RUSSIE
RWANDA	510	510	-	RWANDA
SAINT KITTS AND NEVIS	510	510	-	SAINT-KITTS-ET-NEVIS
SAINT LUCIA	510	510	-	SAINTE-LUCIE
SAINT VINCENT AND THE GRENADINES	510	510	-	SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES
SAMOA	510	510	-	SAMOA
SAN MARINO	510	510	-	SAINT-MARIN
SAO TOME AND PRINCIPE	510	510	-	SAD TOME-ET-PRINCIPE
SAUDI ARABIA	43,140	43,140	-	ARABIE SAOUDITE
SENEGAL	510	510	-	SENEGAL
SEYCHELLES	510	510	-	SEYCHELLES
SIERRA LEONE	510	510	-	SIERRA LEONE
SINGAPORE	4,630	4,630	-	SINGAPOUR
SLOVAKIA	12,670	12,670	-	SLOVAQUIE
SLOVENIA	5,070	5,070	-	SLOVENIE
SOLOMON ISLANDS	510	510	-	ILES SALOMON
SOMALIA	510	510	-	SOMALIE
SOUTH AFRICA	20,540	20,540	-	AFRIQUE DU SUD
SPAIN	97,050	97,050	-	ESPAGNE
SRI LANKA	510	510	-	SRI LANKA
SUDAN	510	510	-	SOUDAN
SURINAME	510	510	-	SURINAME
SWAZILAND	510	510	-	SWAZILAND
SWEDEN	66,240	66,240	-	SUEDE
SWITZERLAND	55,460	55,460	-	SUISSE
SYRIAN ARAB REPUBLIC	1,540	1,540	-	REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
TAJIKISTAN	3,440	3,440	-	TADJIKISTAN
THAILAND	4,110	4,110	-	THAILANDE
THE FORMER YUGOSLAV REP OF MACEDONIA	1,030	1,030	-	EX-REP. YUGOSLAVE DE MACEDOINE
TOGO	510	510	-	TOGO
TOKELAU	510	510	-	TOKELAU
TONGA	510	510	-	TONGA
TRINIDAD AND TOBAGO	1,540	1,540	-	TRINITE-ET-TOBAGO
TUNISIA	1,540	1,540	-	TUNISIE
TURKEY	15,920	15,920	-	TURQUIE
TURKMENISTAN	3,450	3,450	-	TURKMENISTAN
TUVALU	510	510	-	TUVALU
UGANDA	510	510	-	UGANDA
UKRAINE	66,240	66,240	-	UKRAINE
UNITED ARAB EMIRATES	8,220	8,220	-	EMIRATS ARABES UNIS
UNITED KINGDOM	235,180	235,180	-	ROYAUME-UNI
UNITED REPUBLIC OF TANZANIA	510	510	-	REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE
UNITED STATES OF AMERICA	1,283,700	1,283,700	-	ETATS-UNIS D'AMERIQUE
URUGUAY	2,060	2,060	-	URUGUAY
UZBEKISTAN	16,070	16,070	-	OUZBEKISTAN
VANUATU	510	510	-	VANUATU
VENEZUELA	27,730	27,730	-	VENEZUELA
VIET NAM	1,030	1,030	-	VIET NAM
YEMEN	1,020	1,020	-	YEMEN
YUGOSLAVIA	7,420	7,420	-	YUGOSLAVIE
ZAIRE	510	510	-	ZAIRE
ZAMBIA	510	510	-	ZAMBIE
ZIMBABWE	1,030	1,030	-	ZIMBABWE
<b>Total</b>	<b>5,139,390</b>	<b>5,139,390</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>

4. OUTSTANDING CONTRIBUTIONS RELATING TO THE EFFECTIVE WORKING BUDGETS OF YEARS PRIOR TO 1995 FOR WHICH THE WORLD HEALTH ASSEMBLY AUTHORIZED SPECIAL ARRANGEMENTS

4. CONTRIBUTIONS DUES AU TITRE DU BUDGET EFFECTIF D'EXERCICES ANTERIEURS A 1995 POUR LESQUELLES L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE A AUTORISE DES ARRANGEMENTS SPECIAUX

Members and Associate Members	Year in which instalments are payable  Année au cours de laquelle les acomptes sont dus	Outstanding instalments payable in respect of consolidated arrears of contributions as of 1.1.1995  Acomptes restant à verser au titre des contributions arriérées consolidées au 1.1.1995 (US\$)	Payments received in 1995  Versements reçus en 1995 (US\$)	Balance of instalments payable  Solde des acomptes à verser (US\$)	Membres et Membres associés
<b>BELARUS</b> arrangements in accordance with resolution WHA45.23	1997/06	908,361	-	908,361	<b>BELARUS</b> arrangements conformément à la résolution WHA45.23
<b>Total</b>		<b>908,361</b>	<b>-</b>	<b>908,361</b>	<b>Total</b>
<b>CHAD</b> arrangements in accordance with resolution WHA37.6	1990 1991 1992 1993 1994	11,177 11,177 11,177 11,177 11,177	- - - - -	11,177 11,177 11,177 11,177 11,177	<b>TCHAD</b> arrangements conformément à la résolution WHA37.6
<b>Total</b>		<b>55,885</b>	<b>-</b>	<b>55,885</b>	<b>Total</b>
<b>DOMINICAN REPUBLIC</b> arrangements in accordance with resolution WHA33.7	1985 1986 1987 1988 1989	14,048 25,683 25,683 25,683 25,682	14,048 1,457 - - -	- 24,226 25,683 25,683 25,682	<b>REPUBLIQUE DOMINICAINE</b> arrangements conformément à la résolution WHA33.7
<b>Total</b>		<b>116,779</b>	<b>15,505</b>	<b>101,274</b>	<b>Total</b>
<b>ROMANIA</b> arrangements in accordance with resolution WHA39.16	1994 1995 1996	222,958 222,958 222,958	110,898 - -	112,060 222,958 222,958	<b>ROUMANIE</b> arrangements conformément à la résolution WHA39.16
<b>Total</b>		<b>668,874</b>	<b>110,898</b>	<b>557,976</b>	<b>Total</b>
<b>UKRAINE</b> arrangements in accordance with resolution WHA45.23	1997/06	3,428,485	-	3,428,485	<b>UKRAINE</b> arrangements conformément à la résolution WHA45.23
<b>Total</b>		<b>3,428,485</b>	<b>-</b>	<b>3,428,485</b>	<b>Total</b>
<b>Grand total</b>		<b>5,178,384</b>	<b>126,403</b>	<b>5,051,981</b>	<b>Total général</b>

**OTHER OUTSTANDING CONTRIBUTIONS RELATING TO:**

- A) THE EFFECTIVE WORKING BUDGETS OF YEARS PRIOR TO 1995, AND  
B) UNBUDGETED ASSESSMENTS**

**AUTRES SOMMES DUES AU TITRE**

- A) DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET EFFECTIF D'EXERCICES ANTERIEURS A 1995, ET  
B) DES CONTRIBUTIONS NON INSCRITES AU BUDGET**

Members and Associate Members	Unpaid arrears Arriees impayees 1 Jan 1995 (US\$)	Cash receipts & credits given Recettes et credits bonifies (US\$)	Balances due - Sommes restant dues				Membres et Membres associes
			1984-1992 (US\$)	1993 (US\$)	1994 (US\$)	Total (US\$)	
AFGHANISTAN.	40,765				40,765	40,765	AFGHANISTAN
ALBANIA.	90	90					ALBANIE
ANGOLA	104,719		30,494	33,870	40,355	104,719	ANGOLA
ANTIGUA AND BARBUDA.	174,594		96,829	36,695	41,070	174,594	ANTIGUA-ET-BARBUDA
ARMENIA.	1,234,060		186,440	513,710	533,910	1,234,060	ARMENIE
AUSTRIA.	165,532	165,532					AUTRICHE
AZERBAIJAN	1,850,840		107,720	880,650	862,470	1,850,840	AZERBAIDJAN
BELARUS.	1,927,420	500,000			1,427,420	1,427,420	BELARUS
BOSNIA AND HERZEGOVINA	327,620		16,570	146,770	164,280	327,620	BOSNIE-HERZEGOVINE
BRAZIL	9,561,292	9,561,292					BRESIL
BULGARIA	261,355						BULGARIE
BURKINA FASO	136,398	62,122		33,396	40,880	74,276	BURKINA FASO
BURUNDI	136,763	62,459		33,234	41,070	74,304	BURUNDI
CAMBODIA	279,069	278,476			593	593	CAMBODGE
CAMEROON	103,940	75,512			28,428	28,428	CAMEROUN
CAPE VERDE	40,525	40,525					CAP-VERT
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	75,028	41,152			33,876	33,876	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
CHAD	151,834		74,069	36,695	41,070	151,834	TCHAD
CHILE	568,560	497,120			71,440	71,440	CHILI
COMOROS.	313,284		235,519	36,695	41,070	313,284	COMORES
CONGO.	1,267,301	205,761	604,775	265,695	191,070	1,061,540	CONGO
COSTA RICA	52,101	43,063			9,038	9,038	COSTA RICA
COTE D'IVOIRE.	82,080	82,080					COTE D'IVOIRE
CROATIA.	1,010,930	477,020			533,910	533,910	CROATIE
CUBA	991,692	104,494	202,823	314,745	369,630	887,198	CUBA
DJIBOUTI	92,443		15,873	35,805	40,765	92,443	DJIBOUTI
DOMINICA	41,847	41,847					DOMINIQUE
DOMINICAN REPUBLIC	774,460	73,735	545,200	73,385	82,140	700,725	REPUBLIQUE DOMINICAINE
ECUADOR.	262,956	28,005	1,661	110,080	123,210	234,951	ECUATEUR
EL SALVADOR.	41,070	41,070					EL SALVADOR
EQUATORIAL GUINEA.	253,446		175,681	36,695	41,070	253,446	GUINEE EQUATORIALE
ESTONIA.	507,650	381,356			126,294	126,294	ESTONIE
GABON.	167,562		13,057	73,385	81,120	167,562	GABON
GAMBIA	55,300			14,235	41,065	55,300	GAMBIE
GEORGIA.	2,004,730		298,310	843,950	862,470	2,004,730	GEORGIE
GRENADA.	70,022			28,952	41,070	70,022	GRENADE
GUATEMALA.	184,492	76,812		25,540	82,140	107,680	GUATEMALA
GUINEA	42,437	42,437					GUINEE
GUINEA-BISSAU.	126,378	14,989	33,624	36,695	41,070	111,389	GUINEE-BISSAU
HAITI.	142,870	27,273	39,452	35,075	41,070	115,597	HAITI
HONDURAS	33,335	33,335					HONDURAS
IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)	3,374,100	2,201,833			1,172,267	1,172,267	IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')
IRAQ	2,719,417		1,708,492	477,015	533,910	2,719,417	IRAQ
KAZAKHSTAN	2,956,465		165,730	1,396,360	1,396,375	2,956,465	KAZAKHSTAN
KENYA.	32,814	32,814					KENYA
KYRGYZSTAN	541,160		74,580	220,160	246,420	541,160	KIROGHIZISTAN
LATVIA	1,370,910		323,290	513,710	533,910	1,370,910	LETTONIE
LIBERIA.	232,437		154,672	36,695	41,070	232,437	LIBERIA
LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA	1,798,656	854,051			944,605	944,605	JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE
LITHUANIA.	1,330,480	714,430			616,050	616,050	LITUANIE
MADAGASCAR	42,110	32,304			9,806	9,806	MADAGASCAR
MALAWI	20,450	14,941			5,509	5,509	MALAWI
MALI	26,695	26,695					MALI
MAURITANIA	77,178	33,133		2,955	41,070	44,025	MAURITANIE
MICRONESIA (FEDERATED STATES OF)	3,500	3,500					MICRONESIE (ETATS FEDERES DE)
NICARAGUA.	41,070	41,070					NICARAGUA
NIGER.	77,816		51	36,695	41,070	77,816	NIGER
NIGERIA.	1,614,746	147,521		647,995	819,230	1,467,225	NIGERIA
PAKISTAN	269,657	269,657					PAKISTAN
PANAMA	118,732	96,671			22,061	22,061	PANAMA
PAPUA NEW GUINEA	41,045	41,045					PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
PERU	640,310		173,730	220,160	246,420	640,310	PEROU
POLAND	1,298,586	1,298,586					POLOGNE
QATAR.	102,675						QATAR
REPUBLIC OF KOREA.	828,240	828,240					REPUBLIQUE DE COREE
REPUBLIC OF MOLDOVA.	1,414,450		211,300	587,100	616,050	1,414,450	REPUBLIQUE DE MOLDOVA
ROMANIA.	494,168	494,168					ROUMANIE
RUSSIAN FEDERATION	42,406,690	34,000,000			8,406,690	8,406,690	FEDERATION DE RUSSIE
RWANDA	74,660			34,145	40,515	74,660	RWANDA
SAINT VINCENT AND THE GRENADINES	19,647	19,647					SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES
SENEGAL.	131,998	71,143		20,025	40,830	60,855	SENEGAL
SEYCHELLES	77,626		2,366	34,225	41,035	77,626	SEYCHELLES
SOMALIA.	205,323		127,558	36,695	41,070	205,323	SOMALIE
SURINAME	77,765	36,695			41,070	41,070	SURINAME
TAJIKISTAN	500,090		74,580	220,160	205,350	500,090	TADJIKISTAN
TOGO	91,234	16,772		34,082	40,380	74,462	TOGO
TRINIDAD AND TOBAGO.	206,358	111,832			94,526	94,526	TRINITE-ET-TOBAGO
TUNISIA.	31,501	31,501					TUNISIE
TURKEY	819,110	819,110					TURQUIE
TURKMENISTAN	491,440		24,860	220,160	246,420	491,440	TURKMENISTAN
UKRAINE.	11,813,315			4,256,450	7,556,865	11,813,315	UKRAINE
UNITED STATES OF AMERICA	13,226,949	10,406,000			2,820,949	2,820,949	ETATS-UNIS D'AMERIQUE
URUGUAY.	306,625	13,158		133,617	159,850	293,467	URUGUAY
UZBEKISTAN	2,427,055	1,400,310			1,026,745	1,026,745	OUBZEKISTAN
VENEZUELA.	3,246,683	636,305		687,158	1,923,220	2,610,378	VENEZUELA
YEMEN	168,536	92,424		15,042	61,070	76,112	YEMEN
YUGOSLAVIA	3,490,192		2,437,190	478,022	574,980	3,490,192	YUGOSLAVIE
ZAIRE.	146,110	87,180		17,860	41,070	58,930	ZAIRE
<b>Total A</b>	<b>127,085,564</b>	<b>68,161,529</b>	<b>8,156,496</b>	<b>13,970,438</b>	<b>36,797,101</b>	<b>58,924,035</b>	<b>Total A</b>
MAURU.	23,958	23,814			142	142	MAURU
UKRAINE.	4,585,775	3,000,000	1,585,775			1,585,775	UKRAINE
<b>Total B</b>	<b>4,609,733</b>	<b>3,023,814</b>	<b>1,585,775</b>			<b>1,585,917</b>	<b>Total B</b>
<b>Grand total</b>	<b>131,695,297</b>	<b>71,185,345</b>	<b>9,742,271</b>	<b>13,970,438</b>	<b>36,797,243</b>	<b>60,509,952</b>	<b>Total general</b>



**6. UNPAID CONTRIBUTIONS INCLUDED IN THE UNDISTRIBUTED RESERVE**

**6. CONTRIBUTIONS IMPAYEES COMPRISES DANS LA RESERVE NON REPARTIE**

Member	Balances due - Sommes restant à payer							Membre
	1966/88 (US\$)	1989 (US\$)	1990 (US\$)	1991 (US\$)	1992 (US\$)	1993 (US\$)	Total (US\$)	
* SOUTH AFRICA . . . . .	15,292,415	1,211,280	1,366,475	1,366,475	1,640,715	1,467,700	22,345,060	* AFRIQUE DU SUD
	15,292,415	1,211,280	1,366,475	1,366,475	1,640,715	1,467,700	22,345,060	

\* See note on page 4.  
Voir note page 4.

7. CONTRIBUTIONS FOR YEAR 1996 RECEIVED IN ADVANCE

7. CONTRIBUTIONS POUR L'ANNEE 1996 RECUES EN AVANCE

Members and Associate Members	Assessments Sommes fixées (US\$)	Cash receipts and credits given Encaissements et crédits bonifiés (US\$)	Balances due Sommes restant à payer (US\$)	Membres et Membres associés
AUSTRALIA . . . . .	5,981,020	5,981,020	-	AUSTRALIE
BANGLADESH . . . . .	41,175	41,175	-	BANGLADESH
BHUTAN . . . . .	41,185	41,185	-	BHOUTAN
BRUNEI DARUSSALAM . . . . .	81,470	81,470	-	BRUNEI DARUSSALAM
CANADA . . . . .	12,591,740	12,591,740	-	CANADA
COLOMBIA . . . . .	407,685	15,240	392,445	COLOMBIE
COTE D'IVOIRE . . . . .	41,570	26,422	15,148	COTE D'IVOIRE
DEMOCRATIC PEOPLE'S REP. OF KOREA	204,375	204,375	-	REP. POPULAIRE DEM. DE COREE
EGYPT . . . . .	306,770	306,770	-	EGYPTE
GREECE . . . . .	1,533,955	1	1,533,954	GRECE
GUYANA . . . . .	41,385	28,433	12,952	GUYANA
INDONESIA . . . . .	571,295	571,295	-	INDONESIE
KIRIBATI . . . . .	41,425	41,425	-	KIRIBATI
LEBANON . . . . .	41,370	6,271	35,099	LIBAN
LESOTHO . . . . .	41,230	16,486	24,744	LESOTHO
MAURITIUS . . . . .	41,185	41,185	-	MAURICE
MYANMAR . . . . .	41,185	40,385	800	MYANMAR
NEW ZEALAND . . . . .	959,485	959,485	-	NOUVELLE-ZELANDE
PAKISTAN . . . . .	247,360	35,980	211,380	PAKISTAN
PAPUA NEW GUINEA . . . . .	41,570	26,187	15,383	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
PARAGUAY . . . . .	40,930	18	40,912	PARAGUAY
SAINT LUCIA . . . . .	41,175	41,175	-	SAINTE-LUCIE
SWEDEN . . . . .	4,981,580	4,981,580	-	SUEDE
TONGA . . . . .	41,185	41,185	-	TONGA
UGANDA . . . . .	41,760	41,760	-	UGANDA
ZIMBABWE . . . . .	43,685	43,685	-	ZIMBABWE
<b>Total in respect of above Members</b>	<b>28,488,750</b>	<b>26,205,933</b>	<b>2,282,817</b>	<b>Total concernant les Membres ci-dessus</b>